

A Tire d'Aile



Journal gratuit de l'AFDAIM-ADAPEI 11



Editorial

Chères familles,
Chers amis,

L'Association a pu tenir son Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire le 26 septembre dernier en présence de nombreuses personnalités politiques et de représentants d'autres associations du médico-social.

La participation des adhérents et des personnes en situation de handicap était réduite cette année en raison des recommandations sanitaires liées à la crise de la COVID-19 mais le quorum était atteint et les votes se sont déroulés normalement. Nous avons pu ainsi valider entre autre la modification des statuts et l'approbation du nouveau Projet Associatif Global. Vous pourrez retrouver des articles à ces sujets en pages 4, 5, 6 et 7.

Actuellement, nous sommes à nouveau confinés depuis le 30 octobre et nos vies en sont bouleversées ; cependant les modalités de ce confinement sont différentes, notamment pour les établissements et services médico-sociaux.

Comme au printemps dernier, l'AFDAIM-ADAPEI 11 est mobilisée pour continuer à accompagner les personnes en situation de handicap dans ses établissements et services. Vous avez été destinataire du communiqué du 30 octobre 2020 à l'attention des personnes accompagnées et de leurs familles. Aucun établissement ou service ne sera fermé de manière générale. L'objectif est de permettre un maintien optimal de l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Nous réévaluerons quotidiennement l'ensemble des mesures mises en place afin de les adapter si besoin en fonction du niveau de circulation de la Covid-19.

Restons vigilants et prudents.

Bonne lecture.

Jean-Paul FREJUS
Président de l'AFDAIM-ADAPEI 11

Dans ce numéro

P. 2 / P. 3 / P. 4 / P.5

Actualités

Présentation du Directeur Général
Unité d'Enseignement Élémentaire Autiste
Création de 3 nouveaux postes
Congé du proche aidant
Prime d'activité et PEPA
Retour sur l'Assemblée Générale 2020

P. 6 / P. 7

Zoom sur

Projet Associatif Global : notre feuille de route

P. 8

Agenda
Brèves
On en parle...

L'image du mois ...



Une Assemblée Générale spéciale cette année !

Édité par le Siège AFDAIM-ADAPEI 11

ZI Estagnol - Rue Nicolas Cugnot - 11000 CARCASSONNE

Tél : 04.68.10.25.50. - Fax : 04.68.47.38.00. - www.afdaim-adapei11.org

Directeur de Publication : Cécile SOUTEYRAND - Directrice Générale Adjointe

Rédaction : Direction Générale, établissements

Conception graphique : A-S ALBOUY - Service Communication AFDAIM-ADAPEI 11

Impression Imprimerie Gabelle - Tirage : 1100 exemplaires



Papier 100% recyclé



Actualités... Act



Présentation de Monsieur GORIEU, Directeur Général de l'AFDAIM-ADAPEI 11

Directeur d'établissements et de services dans le médico-social depuis 30 ans, dont 20 passés à l'Unapei 66, Monsieur Jean-Marie GORIEU est heureux de rejoindre l'AFDAIM-ADAPEI 11.

Arrivé depuis le 1er septembre dernier, il a pris connaissance des projets en cours et a pu participer à l'Assemblée Générale.

Présent sur le terrain, il visite les établissements et part à la rencontre des professionnels et des personnes accompagnées.

Il portera le nouveau Projet Associatif Global afin de répondre aux besoins des personnes accueillies.



FOCUS : Unité d'Enseignement Élémentaire Autiste

C'est dans le cadre d'un appel à candidature de l'Agence Régionale de Santé que l'Unité d'Enseignement Élémentaire Autiste va se déployer.

Le projet de l'AFDAIM-ADAPEI 11 a été retenu et va permettre d'apporter une réponse aux besoins de scolarisation à travers l'accueil de 7 à 10 enfants de 6 à 11 ans, porteurs de troubles du spectre de l'autisme (TSA), au sein de l'école élémentaire Jules FERRY, favorisant de fait des processus inclusifs.

L'UEEA est une modalité de scolarisation. En proposant une prise en charge globale et intensive basée sur le développement des compétences de bases, elle vise, dans la mesure du possible, à ce que les enfants acquièrent suffisamment de capacités d'inclusion pour pouvoir suivre à l'issue des 5 ans d'accompagnement une scolarisation en milieu ordinaire « classique ».

Mercredi 14 octobre 2020 a eu lieu la présentation de cette unité et la signature entre toutes les parties officialisant sa création sur l'Ecole Jules FERRY de Carcassonne.

Cette classe ouvre ses portes à la rentrée des vacances de Toussaint 2020.



Création de 3 postes à vocation sociale

L'AFDAIM-ADAPEI 11 a souhaité créer un poste de **Conseillère en Insertion Professionnelle (CIP)** et deux postes d'**Assistante de Service Social**.

Ces trois postes sont rattachés au siège à Carcassonne et seront amenés à se déplacer sur les établissements et services de l'Association.

Le poste de CIP est mis en place afin de soutenir et promouvoir les travailleurs en situation de handicap dans leur parcours professionnel.

La CIP vise notamment à accompagner les personnes sur les questions de formations et projet professionnels et contribue à un suivi des démarches de la vie courante nécessaires pour l'inclusion des personnes en situation de handicap (logement par exemple).



Les assistantes Sociales accompagnent les personnes en situation de handicap, dans la globalité de leur projet de vie (soutien aux projets individuels, accompagnement dans l'accès aux Droits, médiation intra et extra institutionnelle), et soutiennent les familles et/ou aidants (écoute, information, conseil, démarches administratives et orientation individuelle ou en groupe).

CONSEILLÈRE EN INSERTION PROFESSIONNELLE
Amandine PANIAGUA



ASSISTANTE EN SERVICE SOCIAL
Secteur Ouest
Carole DUPONT



ASSISTANTE EN SERVICE SOCIAL
Secteur Est
Christine PETIT



Le service "Ecoute aux Familles et Droits des Usagers" est à votre disposition afin de répondre à vos attentes et vos questions. Il vous oriente vers ces professionnels ci besoin.

"Ecoute aux Familles et Droits des Usagers"

Angélique ARREGHINI

Siège AFDAIM-ADAPEI 11 à Carcassonne

☎ 04.68.10.25.61.

✉ angelique.bes@afdaim.org



Le congé du proche aidant

Depuis le 1er octobre 2020 est rentré en vigueur le congé du proche aidant.

Le congé du proche aidant est fixé à une durée maximale, soit par convention soit par accord de branche ou à défaut, par convention ou accord collectif d'entreprise, soit en l'absence de dispositions conventionnelles à 3 mois. Toutefois, le congé peut être renouvelé, jusqu'à un an sur l'ensemble de la carrière du salarié. Il est rénuméré 43,83 € par jour pour les personnes vivant en couple et 52,08 € par jour pour les personnes seules.



Prime activité et PEPA

La prime exceptionnelle pour le pouvoir d'achat (PEPA) versée au mois d'août ne doit pas être incluse dans la déclaration trimestrielle à la CAF pour le calcul de la prime d'activité.

Sur le bulletin de paie du mois d'août, il faut :

Exemple :

Prendre le montant NET PAYE :	792,97 €
Prime Exceptionnelle :	- 150,00 €
Résultat à déclarer à la CAF :	<u>642,92 €</u>

Actualités... Act



Cécile Souteyrand, Directrice Générale Adjointe, Jean-Paul FREJUS, Président et Jean-Marie GORIEU, Directeur Général



Gestes barrières et port du masque pour cette assemblée générale 2020



Retour sur l'Assemblée Générale 2020



Intervention de Chloé DANILLON, Vice-Présidente du Conseil Départemental



Intervention d'Evelyne LUCOTTE-ROUGIER, Présidente Unapei Occitanie



Intervention de Mireille ROBERT, Députée



Présentation du Rapport d'Activité par Cécile Souteyrand, Directrice Générale Adjointe



Intervention de Sophie COURRIERE CALMON, Conseillère Régionale



Présentation du PAG par Jean-Paul FREJUS, Président



Présentation du PAG par Philippe JAURIAC et Laurence LATORRE, administrateurs



Intervention de Christopher RONVEAUX, Président CVS ESAT de Lézignan

Initialement prévue au mois de juin avec de nombreuses festivités, la date de l'Assemblée Générale avait du être modifiée en raison de la crise sanitaire liée à la COVID-19.

C'est le 26 septembre dernier qu'elle a pu avoir lieu dans les locaux de la Maison des Collectivités à Carcassonne.

Dans le respect des gestes barrières et de la distanciation sociale, elle a rassemblé adhérents, professionnels, représentants d'autres associations et personnalités politiques.

L'Assemblée Générale Ordinaire a permis de soumettre aux votes les différentes résolutions: le PV de l'Assemblée générale 2019, le rapport d'activité, le rapport financier, le rapport moral ou bien encore la liste des administrateurs renouvelant leur mandat.

Une Assemblée générale Extraordinaire était également au programme pour le vote de la modification des statuts de l'Association et l'approbation du Projet Associatif Global qui est la feuille de route pour les 5 ans à venir.

FOCUS : MODIFICATION DES STATUTS : UNE ASSOCIATION RÉSOLUMENT INCLUSIVE !

Ce sont dans les statuts d'une association que figurent d'une part ses éléments d'identité (titre, missions et adresse du siège social) et d'autre part, l'ensemble des règles de fonctionnement qu'elle se fixe. Ils constituent un contrat qui engage les membres de l'association.

Chaque modification des statuts est soumise aux votes de tous les adhérents de l'association durant l'Assemblée Générale.

Lors de la dernière Assemblée Générale de l'AFDAIM-ADAPEI 11 le 26 septembre dernier, une évolution des statuts, en lien avec le PAG 2020-2024, a été proposée et approuvée. Cette évolution porte notamment sur deux axes :

► La dématérialisation de l'Assemblée Générale ou Assemblée Générale Extraordinaire par visio ou audio conférence et le vote à distance, en cas de circonstances exceptionnelles.

Mais surtout :

► **L'ouverture de la gouvernance aux personnes en situation de handicap.**

Fort de l'expérience réussie dans l'activité de l'Association, l'AFDAIM-ADAPEI 11, va au bout de sa démarche militante et s'ouvre en faveur d'une démocratie directe et bienveillante en permettant à des représentants des personnes en situation de handicap d'être membres du Conseil d'Administration avec voix délibérative.

Les nouveaux statuts prévoient en effet la possibilité pour les personnes en situation de handicap d'adhérer à l'Association et de devenir ainsi membres actifs (adhérents) au même titre que les familles et amis et donc de pouvoir être élus en tant qu'administrateur par l'Assemblée Générale.

Le corollaire du Projet Associatif Global 2020-2024 est l'ouverture des instances gouvernantes aux personnes en situation de handicap.

En effet, militant pour l'inclusion et la reconnaissance des droits des personnes en situation de handicap, l'AFDAIM-ADAPEI 11 va au bout de sa démarche et s'ouvre en faveur d'une démocratie directe et bienveillante.

Projet Associatif Global 2020-2024 : pour une société inclusive et solidaire

Après plus d'un an de travaux menés au sein de l'Association pour sa réécriture, le Projet Associatif Global (PAG) 2020-2024 de l'AFDAIM-ADAPEI 11 a été présenté et validé à l'occasion de la dernière Assemblée Générale, le 26 septembre dernier. Fruit d'un travail collectif, de personnes accompagnées, de familles et proches aidants, ainsi que de professionnels, ce nouveau projet s'inscrit dans la continuité du précédent.

La conviction : agir pour une société solidaire et inclusive.

Le PAG 2020-2024 doit répondre aux besoins et préoccupations exprimés par les personnes en situation de handicap, leurs familles et proches aidants tout en se construisant dans une perspective de transformation de la société. Le secteur médico-social connaît et va continuer à connaître des évolutions majeures dans lesquelles l'Association doit poursuivre ses engagements.

Les missions : associative et gestionnaire.

L'Association représente et défend les droits des personnes accompagnées, de leurs familles et proches aidants.

Elle participe également au développement et à la gestion de l'offre de services médico-sociaux, pour que toutes les personnes en situation de handicap puissent bénéficier d'une solution d'accompagnement adaptée à toutes les étapes de leur vie.

Une éthique d'accompagnement et des valeurs fédératrices

L'éthique portée par l'Association s'inscrit dans la fidélité des valeurs fondatrices de l'AFDAIM-ADAPEI 11 tout en demeurant dans la pertinence des enjeux et des défis actuels de l'accompagnement de la personne en situation de handicap et de sa famille.

#Engagement

#Promotion de la personne

#Solidarité

#Egalité

#Ouverture

Des ambitions politiques pour affirmer l'ADN militant du mouvement parental

Les ambitions politiques de l'AFDAIM-ADAPEI 11 reposent sur son statut d'association parentale militante et gestionnaire d'établissements et services.

- Oeuvrer pour la promotion des personnes en situation de handicap
- Faire évoluer l'offre de services
- Agir sur la transformation de la société



Les orientations stratégiques pour mettre en œuvre la transformation de l'offre et confirmer la gestion éthique et responsable :

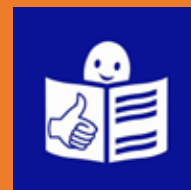
1. Gestion éthique et responsable
2. Inclusion scolaire et développement des compétences
3. Accompagnement des plus fragiles et accès aux soins
4. Vie citoyenne et inclusion sociale
5. Inclusion par le travail

Le PAG est notre feuille de route pour les 5 prochaines années. Il vous a été transmis en vue de l'Assemblée Générale. Vous pouvez également le télécharger sur notre site internet :

www.afdaim-adapei11.org

De nouveaux projets de l'Association pour l'avenir des personnes en situation de handicap vont voir le jour dès 2020 comme l'UEEA (Unité d'Enseignement Élémentaire Autiste) et une nouvelle classe externalisée. D'autres suivront dans les prochaines années.

Projet Associatif Global de l'AFDAIM-ADAPEI 11



Le Projet Associatif Global est la feuille de route pour les 5 ans à venir.

Le Projet Associatif Global a été présenté à l'Assemblée Générale de l'AFDAIM-ADAPEI 11. le 26 septembre dernier.

Le Projet Associatif Global a été validé pendant l'Assemblée Générale.

Le thème du Projet Associatif Global est d'agir pour une société solidaire et inclusive.

Les valeurs de l'association sont inscrites dans le Projet Associatif Global :

- engagement,
- promotion de la personne,
- solidarité,
- égalité,
- ouverture.

Les ambitions politiques et les orientations stratégiques sont inscrites dans le Projet Associatif Global.

Ces ambitions politiques et ces orientations stratégiques vont permettre de répondre aux besoins des personnes en situation de handicap.

Agenda... Brèves ... on en parle...



Agenda

10 novembre : Bureau

1er décembre : Bureau

1er décembre : Commission
Financière

On en parle...

L'Indépendant

11/08/2020 - Aude

«Des dons pour remplacer

l'Opération Brioches"

Si la crise sanitaire, empêche de mettre en place l'Opération Brioches...

L'Indépendant

5/09/2020 - Badens

«Avec l'AFDAIM et l'APAJH du renfort pour un village propre»

Depuis la mise en place du zéro phyto...

L'Indépendant

23/09/2020 - Carcassonne

"Une unité d'enseignement pour les enfants autistes à la rentrée de Toussaint"

L'Association AFDAIM, spécialisée dans l'accompagnement de personnes en situation de handicap...



Les brèves

• Pour l'amélioration du dépistage organisé des cancers chez les personnes en situation de handicap



Ce sont dans les locaux du siège de l'AFDAIM-ADAPEI 11 à Carcassonne une convention de partenariat visant à améliorer le dépistage organisé des cancers chez les personnes en situation de handicap a été signée entre

Madame Mireille ROBERT, Députée de l'Aude, Monsieur Jean-Marie GORIEU, Directeur Général de l'AFDAIM-ADAPEI 11 et le Docteur Antoine KHREICHE, Directeur Général du Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers en Occitanie.

L'objectif du dépistage organisé est de faire baisser la mortalité due au cancer en favorisant des diagnostics précoces.

Actuellement en France, il existe 3 programmes nationaux de dépistages organisés :

- le dépistage du cancer du sein avec Octobre Rose
- le dépistage du cancer du côlon avec Mars Bleu
- le dépistage du cancer du col de l'utérus mis en place fin 2019

Le plan cancer a pour objectif, entre autres, de permettre l'accès au dépistage des cancers pour tous.

Hors le diagnostic des cancers est fait tardivement chez les personnes en situation de handicap.

Cette convention a pour objectif général d'améliorer l'accès aux dépistages organisés des cancers chez les personnes en situation de handicap intellectuel accompagnées dans les établissements et services de l'AFDAIM-ADAPEI 11.



De gauche à droite : M. GORIEU, Mme ROBERT, Dr. KHREICHE